



**RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER EN INGENIERIE DE FORMATION (CIF)
Poste à temps complet (2nd degré) susceptible d'être vacant**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. VALÉRY- Directeur de l'EAFC – Tél : 04 42 93 88 02 – Mail : ce.eafc@ac-aix-marseille.fr

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC), recrute à compter du 1^{er} septembre 2025, un **conseiller en ingénierie de formation, enseignant du 2nd degré, pour un poste à temps complet susceptible d'être vacant.**

Une bonne connaissance du fonctionnement de la formation initiale en lien avec l'INSPÉ serait particulièrement appréciée.

Ce poste est placé sous la responsabilité du directeur de l'EAFC et de ses adjoints. Il est en relation fonctionnelle immédiate et quotidienne avec les autres conseillers en ingénierie de formation (CIF) et gestionnaires de l'EAFC.

Le CIF exerce au sein de l'EAFC. Il est mobilisé sur :

- Les étapes d'ingénierie de formation du plan académique de formation de sa conception à l'évaluation en passant par sa mise en œuvre,
- La participation aux réflexions et groupes de travail internes liés à l'ingénierie de formation,
- La participation aux instances et groupes de travail en lien avec la formation dans les réseaux.
- Le pilotage ou l'accompagnement de dossiers transversaux (la formation initiale, la formation des cadres, l'ASH, les certifications, l'orientation, le numérique, la communication...).

Pour ces missions, le CIF est amené à travailler étroitement avec les conseillers techniques et corps d'inspection référents de la prescription, les acteurs de réseaux dont les chefs d'établissements. Il rencontre ces derniers lors des activités du réseau et les accompagne dans l'élaboration de leur plan de formation d'établissement.

Dans l'ensemble de ses missions, le CIF collabore étroitement avec tous les personnels de l'EAFC et notamment les gestionnaires GAIA pour les aspects administratifs et financiers.

Acteur essentiel pour l'impulsion et la promotion des différentes modalités de formation ouverte et à distance, le CIF est en lien avec la cellule FOAD ainsi qu'avec la cellule CARDIE et le pôle premier degré de l'EAFC.

L'ensemble de ses missions implique pour partie la réalisation de tâches administratives et une bonne maîtrise des outils informatiques.

Compétences et qualités requises

- Maîtrise des outils numériques (outils bureautiques, plateformes collaboratives)
- Connaissance du système éducatif et des structures académiques
- Connaissance du cadre réglementaire de la formation (initiale, statutaire et continue)
- Connaissance de la manipulation de données (souhaité)
- Capacité à inscrire son action dans le cadre du schéma directeur, des priorités de la région académique et nationales
- Connaissance des établissements du 2nd degré, des réseaux de formation mais aussi connaissance de l'organisation territoriale de l'enseignement primaire (cycle 3)
- Intérêt pour les aspects administratifs et financiers dans la gestion des dossiers de formation et, plus généralement, dans la mise en œuvre de politiques publiques

- Aptitude au travail en équipes, écoute, communication et animation
- Rigueur et organisation
- Compétences rédactionnelles pour la réalisation de rapports et de synthèses
- Qualités relationnelles et d'entraide, être force de proposition, disponibilité, réactivité, dynamisme, bonne capacité de travail.

Le CIF sera référent d'un ou plusieurs des 21 réseaux académiques. A ce titre, il sera amené à se déplacer au sein des réseaux pour participer à ses instances où il représentera l'EAFC.

Lieu d'exercice :

Rectorat d'Aix-Marseille, Place Lucien Paye, Aix en Provence.

Il pourra bénéficier jusqu'à 2 jours de télétravail.

Les candidatures sont ouvertes aux enseignants du 2nd degré titulaires de l'académie d'Aix-Marseille de toutes disciplines. Ce poste correspond à une décharge de service d'enseignement à temps plein :

- le salaire net mensuel est celui correspondant à l'échelon et au grade au moment de la prise de fonction. L'évolution de carrière reste attachée à celle du corps d'origine.
- la mission est renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni.

Une lettre de mission annuelle précise le cadre d'intervention du CIF.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier, sous couvert du chef d'établissement ou du supérieur hiérarchique, constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le vendredi 20 juin 2025** à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur de l'EAFC
Rectorat d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence cedex 1

ou à l'adresse électronique **ce.eafc@ac-aix-marseille.fr**

Une première sélection sera effectuée sur dossier. Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront reçus individuellement.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Anne ACLOQUE, Directrice des Relations et des Ressources Humaines